



Università degli Studi di Pisa
Dipartimento di Statistica e Matematica
Applicata all'Economia

Report n.219

Les disparités territoriales au Maroc
Au travers d'une optique de genre

Laura Lecchini – Odo Barsotti

- Stampato in Proprio -

Pisa, Novembre 2001

Il presente lavoro è stato realizzato nell'ambito del progetto coordinato di ricerca "Il migrante come risorsa per il paese di origine: cooperazione decentrata e partecipativa" che ha ricevuto il contributo finanziario del CNR.

1. Croissance économique et développement humain au Maroc

Le Maroc a considéré, jusqu'à une époque récente, la croissance économique tout court comme la condition essentielle du progrès social. Le taux de croissance a été particulièrement élevé durant les années quatre-vingt (4,7% par an à partir de 1983, début du Programme d'Ajustement Structurel, jusqu'en 1990), mais il a fortement reculé depuis le début des années quatre-vingt-dix (2% par an dans la période 1990-97) (U.N., 1999). Le Programme d'Ajustement Structurel, qui s'est formellement conclu en 1992, a contribué au contrôle des grands équilibres macro-économiques (contrôle de l'inflation, limitation de la dette publique, amélioration de la position vers l'étranger, libéralisation des échanges, réforme du système financier, programme de privatisations), a réduit les distorsions qui s'opposent à une économie réglée par le marché et plus ouverte vers l'extérieur et a créé des conditions plus favorables à l'intégration du Royaume dans l'économie mondiale. "Cependant, le Maroc continue d'enregistrer d'importants retards en matière de Développement Humain" (U.N., 1999, p.8)¹.

Il n'est pas exclu que le ralentissement de la croissance économique des années quatre-vingt-dix soit la conséquence d'un progrès inadéquat en termes de développement humain. En fait il y a une forte connexion entre croissance économique et développement. La croissance économique est, sans nul doute, le noyau dur du développement (Veron, 1995) mais il n'en est pas moins vrai qu'à la longue la croissance économique n'est plus soutenable si le développement humain est insuffisant. Conscient de ce lien, le Gouvernement Marocain a mis en place, à partir des années quatre-vingt-dix, une stratégie de développement social portant sur "i) l'élargissement de l'accès des populations défavorisées aux services sociaux de base; ii) l'accroissement des opportunités d'emploi et de revenus de ces populations et iii) le renforcement des programmes d'assistance et de protection sociale" (U.N., 1999, p.9). Toutefois, l'amélioration des conditions socio-économiques reste encore manifestement insuffisante pour combler le déficit, en termes de développement humain, de la croissance économique par rapport à d'autres pays ayant le même niveau de développement (Ministère de la Prévision Economique et du Plan, CERED, 2000).

¹ L'Indicateur de Développement Humain mesure le niveau moyen auquel se trouve un pays donné, suivant trois critères essentiels: la possibilité de vivre à long et en bonne santé, la possibilité de s'instruire et la possibilité de bénéficier de conditions de vie décentes. Indicateur composite, l'IDH comprend trois variables: l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'éducation (alphabétisation des adultes et taux brut de scolarisation combinés, tous niveaux confondus) et le PIB réel par habitant exprimé en parité de pouvoir d'achat (PPA) (PNUD, 2000, p.17).

De 1975 à 1998 l'indicateur de développement humain (IDH) a augmenté de 38% (de 0,426 à 0,537) et le PIB par habitant (en dollars de 1995) de 45% (de 956 à 1388). En 1998 le Maroc se trouve à la 124^{ème} place (sur 174 pays) pour l'IDH et à la 102^{ème} place en ce qui concerne le PIB par habitant. L'indicateur de la pauvreté humaine (HPI-1)² a une valeur de 38,4%, tandis que la part de population au-dessous du seuil de pauvreté nationale est, en 1997, de 26% (le pourcentage de la population qui vit au-dessous de 2 dollars par jour, en PPA 1993, est de 7,5%).

2. Inégalités en matière de développement humain.

La valeur de l'IDH à l'échelon national dissimule de profondes inégalités entre zones territoriales, entre hommes et femmes, entre milieux ruraux et urbains, entre classes sociales.

Comme dans beaucoup d'autres pays en développement mais également dans les pays à développement avancé, la richesse, au Maroc, est fortement concentrée: en 1998, les 20% les plus aisés de la population ont réalisé 46% du revenu; cette part est à peine de 6,6% pour les 20% les plus défavorisés de la population. Le rapport entre les plus aisés (20%) et les plus défavorisés (20%) est égal à 7, soit le revenu moyen d'un marocain des 20% les plus défavorisés n'est qu'un septième du revenu moyen d'un marocain des 20% les plus aisés³ (PNUD, 2000).

Une spécificité de la situation marocaine concerne la disparité entre hommes et femmes. Cette disparité est "mesurée", à l'échelon national, en comparant l'indicateur de développement humain (IDH) et l'indicateur sexospécifique de développement humain (ISDH).⁴

² L'IPH-1 est une synthèse de plusieurs variables: le pourcentage de personnes qui risquent de mourir avant 40 ans, le pourcentage d'adultes analphabètes, le manque de services publiques et privés, procurés par l'économie dans son ensemble. Ce manque est exprimé par le pourcentage d'individus qui n'ont pas accès aux services de santé et à l'eau potable et par le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale (PNUD, 2000, p. 18).

³ La concentration de la richesse est également évidente aux Etats-Unis et en Grande Bretagne. Dans le premier cas, le pourcentage de revenu détenu par les 20% les plus défavorisés est égal à 5,2% et celui des 20% les plus aisés est égal à 46,4%, à savoir un rapport égal à 8,9; dans le second cas, les pourcentages sont respectivement de 6,6% contre 43% , soit un rapport de 6,5. En Italie les pourcentages sont 8,7%, 36,3% et le rapport est de 4,2 (PNUD, 2000).

⁴ L'indicateur ISDH est formé par les mêmes variables de l'IDH. Cependant il s'en différencie dans la mesure où il corrige les niveaux moyens obtenus par chaque pays en

Plus le second s'écarte du premier, plus les inégalités sociales entre hommes et femmes sont importantes. Au Maroc, en 1998, l' ISDH était inférieur de 3,2% par rapport à l'IDH (0,570 contre 0,589): une différence relative à peine inférieure à celle enregistrée en moyenne dans tous les pays arabes (-3,6%, ISDH: 0,612; IDH: 0,635), mais supérieure à celle de la Tunisie (-2,1%, ISDH: 0,688; IDH: 0,703), et encore plus élevée par rapport à celle moyenne de l'ensemble des pays en développement (-1,2%, ISDH: 0,634; IDH: 0,642)⁵ (PNUD, 2000).

L'examen analytique de certaines variables qui entrent dans le calcul de l'IDH, pour lesquelles il existe des informations au niveau territorial désagrégé (régions et provinces) permet de faire ressortir les disparités spatiales dans le développement humain. Il s'agit notamment du taux d'analphabétisme des adultes et du taux de scolarisation des adolescents.

En 1998, l'analphabétisme touche, en milieu rural, 66% de la population marocaine de 10 ans et plus, à savoir un niveau plus que double (32%) que celui relevé en milieu urbain (la moyenne des deux milieux est de 47%).

Le taux d'analphabétisme par régions économiques varie d'un minimum de 26% pour la région du Grand-Casablanca à un maximum de 63% (soit 2,5 fois de plus) pour la région de Marrakech-Tensif-Al Haouz.

Si l'on distingue par sexe, le désavantage considérable des femmes est évident. Au niveau de l'ensemble du pays, 60% des femmes de dix ans et plus est analphabète contre 33,8 des hommes. En milieu rural, le taux d'analphabétisme des femmes dépasse 82% (pour les hommes il est de 49%); en milieu urbain plus de 4 femmes sur 10 sont analphabètes par rapport à 2 hommes sur 10.

L'analphabétisme touche de façon plus incisive les générations plus âgées de femmes: les générations des cinquantenaires et plus sont pratiquement toutes analphabètes (98,5%; 99,4% en milieu rural et 97,7% en milieu urbain). En fait les jeunes générations en sont affectées elles aussi: en 1998, 3/4 des jeunes rurales des 15 à 24 ans et outre 50% des adolescentes rurales des 10 à 14 ans ne savent ni lire ni écrire (en milieu urbain ces pourcentages sont respectivement de 18,7% et de 11,9%) (Ministère de la Prévision Economique et du Plan, CERED 2000).

La scolarisation au premier cycle fondamental des filles n'a pas encore suffisamment pénétré en milieu rural et l'analphabétisme diffus parmi "les futures

termes d'espérance de vie, niveau d'études et de revenus, de façon à refléter les inégalités sociales entre hommes et femmes dans ces trois domaines (PNUD, 2000).

⁵ Pour les pays de l'OCDE, la valeur de l' ISDH n'est inférieure que de 0,45% par rapport à celle de l'IDH (0,889 contre 0,893) et pour l'ensemble du monde l'écart relatif est égal à -0,85% (0,706 contre 0,712) (PNUD, 2000).

mères aurait des répercussions négatives sur le bien-être des générations à venir” (Ministère de la Prévision Economique et du Plan, CERED, 2000 p. 119).

Malgré les remarquables progrès des dix dernières années, en 1998-99 seulement 62,4% de la population féminine des 7 à 12 ans en milieu rural a été scolarisée dans le premier cycle de l’enseignement fondamental et à peine 7,7% de la population féminine des 13 à 15 ans fréquente le deuxième cycle fondamental. En milieu urbain, les pourcentages sont respectivement de 99,9% et de 77,1% (Ministère de la Prévision Economique et du Plan, Direction de la Statistique, 1999).

Le développement humain implique aussi la possibilité de vivre à long en bonne santé. La mesure synthétique de cet aspect est l’espérance de vie à la naissance. Le milieu rural semble réduire l’avantage des femmes par rapport aux hommes: la vie moyenne à la naissance en milieu rural est de 66,9 ans pour les femmes et de 65,0 ans pour les hommes; en milieu urbain ces valeurs sont respectivement de 74,4 et de 70,1 (Ministère de la Prévision Economique et du Plan, CERED, 2000).

A défaut de données au niveau désagrégé sur le revenu sexospécifique par habitant, la mesure indirecte des déséquilibres territoriaux dans le niveau de vie est donnée par les différents niveaux de participation au travail.

On fait donc référence au taux de participation au travail de la femme en milieu urbain dans la mesure où il est le seul qui permette de comprendre réellement le rôle de la femme sur le marché du travail. Si l’on ne tient compte - ainsi que cela a été le cas lors du recensement de 1994 - que des activités extradomestiques rémunérées, les taux d’activité en milieu rural sont extrêmement bas pour la composante féminine; en revanche, si l’on considère comme activité de travail - comme il semble arriver récemment- le statut d’aide familiale de la femme, les taux d’activité en milieu rural enregistrent une remarquable hausse bien qu’ils ne soient pas du tout comparables, en termes de qualité, à ceux masculins.

A partir des données du recensement, le taux d’activité des femmes en milieu urbain varie d’un maximum de 32,5% pour la province de Casablanca-Anfa à 18% environ pour la région de Doukkala-Abda, et il est au-dessous de 10% dans la région de Guelmim-Es Semara.

La faiblesse du marché du travail des femmes est confirmée par les données concernant les femmes chefs de famille: en 1999, il n’y avait que 26 femmes chefs de famille actives sur 100 femmes de 15 ans et plus au niveau national et depuis 1992 la tendance de leur participation au travail rémunéré a baissé constamment (Ministère de la Prévision Economique et du Plan, Direction de la Statistique, 1999).

3. Dimensions théoriques et indicateurs pour une analyse de genre

L'analyse des déséquilibres profonds qui sillonnent la société marocaine que ce soit dans le genre de vie, dans le milieu urbain et rural, dans la disponibilité des infrastructures, dans la possibilité d'accès à l'information et à la formation ou, de façon plus générale, dans l'investissement en capital humain, évoque toujours l'inégalité de genre.

Pour cette raison il apparaît intéressant de découvrir, au travers de certains indicateurs se rapportant directement ou indirectement à la condition féminine, quelles sont les inégalités dans les zones territoriales du Maroc et de dresser une carte du pays en fonction de la condition de la femme. Cette carte sera superposée au découpage traditionnel en régions économiques⁶, afin de démontrer qu'une lecture sexospécifique des disparités territoriales est une clé efficace d'interprétation des différents niveaux de développement.

L'approche de l'analyse est de type macro. Toutes les variables considérées sont des variables écologiques. Les dimensions conceptuelles liées au développement humain sexospécifique sont: liberté de décision en matière de mariage (autodétermination de la femme), liberté d'accès au marché du travail rémunéré (participation sociale), valorisation de ses propres capacités intellectuelles, possibilité d'accès aux réseaux sociaux et infrastructures modernes, disponibilité de services permettant de soulager le fardeau domestique de la femme. Les provinces (65 lors du recensement de 1994) représentent les unités d'observation.

Les informations statistiques nécessaires à la construction des indicateurs, à savoir les variables manifestes, ne sont pas très nombreuses et ne sont disponibles qu'au niveau des provinces⁷. Ces limitations ont introduit des difficultés dans le passage des dimensions théoriques aux concepts opérationnels et les indicateurs utilisés ne sont que des proxy grossières des variables latentes.

Voici les indicateurs qui ont été sélectionnés:

- âge moyen de la femme au premier mariage, comme proxy de la variable latente liberté de décision en matière de mariage;

⁶ Actuellement le Maroc compte 1547 communes, 71 provinces-préfectures et 16 régions (Ministère de la Prévision Economique et du Plan, Direction de la Statistique, 2000).

Auparavant le Maroc comptait 7 régions économiques.

⁷ Les données sont celles du dernier recensement marocain (1994) pour tous les indicateurs, à l'exclusion du nombre moyen d'habitants par personnel paramédical public exerçant dans le réseau de dispensaires des provinces-préfectures tiré de l'Annuaire Statistique du Maroc 2000. Les habitants résidant dans les différentes provinces ont été tirés, eux aussi, de ce même annuaire.

- taux urbain de participation féminine au travail, comme proxy de la variable latente liberté d'accès au marché du travail rémunéré;
 - taux d'analphabétisme des femmes de dix ans et plus, comme proxy de la variable latente possibilité "historique" de formation et, par conséquent, de valorisation de leur propre capacité intellectuelle;
 - taux de scolarisation des filles des 8 à 13 ans, comme proxy de la variable latente valorisation du capital humain des jeunes générations féminines et, plus en général, de la valorisation de leur propre capacité intellectuelle;
 - taux d'urbanisation, comme proxy de la variable latente possibilité d'accès aux réseaux sociaux et infrastructures modernes;
 - pourcentage de logements disposant d'eau potable, pourcentage de logements équipés d'électricité, nombre d'habitants par personnel paramédical travaillant dans les services sanitaires publics, comme proxy de la variable latente disponibilité de services aptes à soulager le fardeau domestique de la femme.
- Le dernier indicateur utilisé, l'Indice Synthétique de Fécondité, est une mesure des différents stades du processus de transition démographique de la société marocaine, et donc une proxy indirecte du passage de la tradition à la modernité.

4. Les relations entre indicateurs

Avant de procéder à la classification des provinces marocaines en fonction des variables écologiques choisies, il convient de tester la nature et la force des liens entre variables. Dans les modèles de régression multiples, on a pris tour à tour comme dépendantes, les variables proxy les plus directes de la condition féminine dans les différentes provinces, à savoir l'âge moyen de la femme au premier mariage, le taux de participation au travail en milieu urbain et le taux de scolarisation des filles des 8 à 13 ans.

Les variables de contexte (taux d'urbanisation, pourcentage de logements disposant d'eau, pourcentage de logements équipés d'électricité, nombre d'habitants par personnel paramédical, taux d'alphabétisation de la population de dix ans et plus) ont toujours été prises comme indépendantes⁸.

L'indice synthétique de fécondité, en tant qu'indicateur de synthèse des différents stades du processus de transition démographique qui ont été atteints par chaque

⁸ Le taux d'alphabétisation est un indicateur "historique" de l'accès à l'instruction plutôt que l'expression de la participation actuelle de la femme aux processus de formation. C'est dans ce sens qu'il a été considéré comme un indicateur de contexte.

province, a été pris comme variable dépendante dans un modèle de régression multiple où toutes les autres variables ont été introduites comme indépendantes. Dans tous les modèles de régression les variables ont été soumises à une transformation logarithmique.

Dans les tableaux de 1 à 4 on présente les résultats de la régression *stepwise*⁹.

En considérant simultanément les modèles où les variables dépendantes sont tour à tour les indicateurs exprimant de façon plus immédiate le statut de la femme dans les différentes provinces, il est possible d'entrevoir les liens nets entre les variables mêmes. L'âge moyen de la femme au premier mariage n'explique pas et n'est pas expliqué par les deux autres¹⁰. En revanche, le taux de participation de la femme au marché du travail en milieu urbain est parmi les variables explicatives du taux de scolarisation des filles.

La capacité explicative des modèles est élevée: R^2 oscille de 0,534 à 0,927¹¹.

Le taux de scolarisation de la population féminine des 8 à 13 ans est expliqué - par ordre d'importance - par l'urbanisation, par l'analphabétisme et par le taux d'activité urbaine féminine. Une hausse de 10% du taux d'urbanisation entraîne, *ceteris paribus*, une augmentation d'un peu moins de 4% du taux de scolarisation des filles. Une hausse de 10% du taux d'analphabétisme féminin entraîne, *ceteris paribus*, une baisse de 7% en moyenne du taux de scolarisation des filles. La relation négative ($b = -0,203$) qui lie la scolarisation au taux d'activité féminine en milieu urbain est moins intuitive. Il semble presque qu'il existe un conflit entre la participation des femmes au marché du travail et la participation des filles aux processus de formation. A ce propos nous n'avons aucune explication.

En bref, ce sont les provinces avec une incidence plus élevée de femmes alphabétisées et avec une part plus considérable de population vivant en milieu urbain, celles où on tend à valoriser davantage, au travers de l'éducation, le capital humain des générations de femmes les plus jeunes.

De même, dans le modèle où la variable dépendante est celle du taux d'activité des femmes, l'alphabétisation féminine joue un rôle fondamental. C'est de loin la variable explicative la plus importante: une hausse de 10% de l'analphabétisme entraîne, *ceteris paribus*, une baisse de 20% de la participation au travail. En

⁹ Les critères fixés dans la régression *stepwise* pour l'entrée/sortie des variables explicatives du modèle sont les suivantes: probabilité de F pour entrer dans le modèle égale ou inférieure à 0,05; probabilité de F pour sortir du modèle égale ou supérieure à 0,10.

¹⁰ Dans chacun des trois premiers modèles, les variables qui avaient été prises comme dépendantes tour à tour dans les deux autres modèles, deviennent des variables de contexte.

¹¹ Dans les modèles de régression multiple *non stepwise*, soit avec 7 variables explicatives, les valeurs du coefficient de corrélation oscillaient de 0,562 à 0,928.

revanche, dans ce modèle, l'urbanisation perd - tout en restant significative - son importance de variable prédictive.

Une fois encore, le phénomène de l'alphabétisation féminine paraît comme déterminant pour expliquer la variance, parmi les provinces, de l'âge moyen de la femme au premier mariage. Un recul de 10% de l'analphabétisme correspond en moyenne, *ceteris paribus*, à une hausse de 2,5% de l'âge moyen de la femme au premier mariage. Dans ce modèle, le pourcentage de logements reliés au réseau de distribution de l'eau courante, soit une proxy du fardeau domestique de la femme, a été inséré parmi les variables explicatives. La relation est positive et significative mais la valeur du coefficient demeure plutôt faible.

Dans tous les modèles la variable clé est celle du taux d'analphabétisme: son recul entraîne comme effet net une hausse de la participation féminine au marché du travail urbain, une augmentation de la diffusion de l'instruction chez les filles, une hausse de l'âge moyen au premier mariage de la femme. Le statut de femme est tendanciellement meilleur dans les provinces où les processus de formation ont eu la possibilité "historique" de s'enraciner et de concerner davantage la composante féminine.

L'effet net de cette variable semble être encore plus fort que celui de l'urbanisation. En ce qui concerne les variables écologiques que nous avons utilisées, il semble bien que la dichotomie traditionnelle milieu urbain - milieu rural, constamment utilisée et soulignée dans toutes les publications officielles marocaines pour expliquer les inégalités démographiques et socio-économiques sur le territoire, doit – tout au moins – prendre en compte les différences des niveaux d'alphabétisation et d'instruction de la femme lorsqu'on étudie la condition féminine.

Il nous reste enfin à expliquer la variabilité de l'ISF (Indice Synthétique de Fécondité) des 65 provinces marocaines en fonction des indicateurs utilisés. Quatre variables expliquent 83% de la variance totale de l'ISF (tableau 4)¹². Ainsi qu'il était prévisible, l'âge moyen de la femme au premier mariage exerce l'effet de loin le plus important et s'avère un fort prédictif négatif de l'indice synthétique de fécondité provincial: une hausse de 10% de l'âge moyen de la femme au premier mariage entraîne, *ceteris paribus*, une baisse de 19% en moyenne de l'ISF. Une fois encore, le rôle du taux d'analphabétisme, auquel s'ajoute le taux d'activité féminine en milieu urbain, s'avère important pour expliquer les différences de fécondité parmi les différentes provinces.

En conclusion, l'avancement ou le retard des provinces du Maroc par rapport au processus de transition démographique et donc du passage d'une société

¹² Le modèle à 9 variables explique 85% de la variance totale.

Tableau 1 - Régression stepwise. Variable dépendante: âge moyen de la femme au premier mariage (ln)

Modèle	B	Erreur standard	Bêta	t	Sig.
Constante	4,336	0,295		14,695	0,000
Taux d'analphabétisme des femmes de dix ans et plus (ln)	-0,254	0,055	-0,801	-4,650	0,000
Pourcentage de logements disposant d'eau potable (ln)	0,027	0,009	0,273	2,491	0,015
Taux d'urbanisation (ln)	-0,037	0,019	-0,333	-2,005	0,049

Rcarré = 0,534; Rcarré ajusté = 0,512

Tableau 2 - Régression stepwise. Variable dépendante: taux de scolarisation de filles des 8 à 13 ans (ln)

Modèle	B	Erreur standard	Bêta	t	Sig.
Constante	5,876	0,721		8,153	0,000
Taux d'urbanisation (ln)	0,394	0,038	0,689,000	10,327	0,000
Taux d'analphabétisme des femmes de dix ans et plus (ln)	-0,692	0,127	-0,430	-5,429	0,000
Taux urbain de participation féminine au travail (ln)	-0,203	0,046	-0,217	-4,437	0,000

Rcarré = 0,927; Rcarré ajusté = 0,923

Tableau 3 - Régression stepwise. Variable dépendante: taux urbain de participation féminine au travail (ln)

Modèle	B	Erreur standard	Bêta	t	Sig.
Constante	14,458	1,733		8,342	0,000
Taux d'analphabétisme des femmes de dix ans et plus (ln)	-2,020	0,275	-1,174	-7,334	0,000
Taux de scolarisation des filles des 8 à 13 ans (ln)	-1,202	0,271	-1,124	-4,437	0,000
Taux d'urbanisation (ln)	0,352	0,147	0,577	2,397	0,020

Rcarré = 0,62; Rcarré ajusté = 0,602

Tableau 4 - Régression stepwise. Variable dépendante: Indice Synthétique de Fécondité (ln)

Modèle	B	Erreur standard	Bêta	t	Sig.
Constante	5,089	1,178		4,320	0,000
âge moyen de la femme au premier mariage (ln)	-1,895	0,271	-0,519	-6,991	0,000
Taux d'analphabétisme des femmes de dix ans et plus (ln)	0,422	0,099	0,364	4,273	0,000
Nombre d'habitants par personnel paramédical (ln)	0,091	0,034	0,150	2,702	0,090
Taux urbain de participation féminine au travail (ln)	-0,106	0,052	-0,158	-2,057	0,044

Rcarré = 0,828; Rcarré ajusté = 0,816

“traditionnelle” à une société “moderne”, dépend étroitement des variables écologiques qui se rapprochent le plus du statut de la femme.

5. Inégalités interprovinciales. Une analyse de regroupement

Pour comprendre le placement des 65 provinces marocaines dans le parcours de développement économique et social au travers d'une perspective de genre - estimée à partir d'indicateurs choisis - on établit leur classement à l'aide d'une *cluster analysis*.

Cette technique de regroupement comporte une décision délicate et complexe en ce qui concerne le choix des variables à utiliser car opter pour un certain ensemble plutôt que pour un autre peut amener à des résultats très différents entre eux. Dans notre cas, le choix a été lourdement affecté par la disponibilité des données. La technique d'analyse utilisée est *divisive* et la méthode est celle K-means (Fabbris, 1990). Les variables ont été standardisées.

Le nombre de groupes produit par le *cluster* s'élève à 7. C'est la solution qui a le plus mis en évidence une discontinuité dans les groupes qui ont été trouvés; en outre le nombre des *clusters* correspond au nombre des régions économiques (7) que le Maroc comptait officiellement lors du Recensement (1994). Il sera ainsi possible d'établir dans quelle mesure la répartition obtenue à partir de notre analyse de genre s'écarte de celle officielle basée sur des paramètres d'ordre économique et avec la contrainte de la contiguïté territoriale des provinces faisant partie d'une même région.

Malgré les liens imposés dans le choix par la peu de données, les indicateurs construits ont cependant démontré une capacité significative de discrimination. L'analyse de la variance a relevé que, pour chaque indicateur, l'écart standardisé est hautement significatif¹³. Les profils de chaque *cluster* sont présentés dans le tableau n.5.

L'analyse du regroupement a mis en évidence trois *clusters* caractérisés, bien qu'avec une intensité et des nuances différentes, par des niveaux d'indicateurs tous placés du côté positif de la condition féminine. Ces trois *clusters* (nn.7,5,3) réunissent 12 provinces sur 65 (18%) et une population égale à un quart du total de la population marocaine.

¹³ Les valeurs F de Fisher avec 6 et 58 degrés de liberté oscillent de 19,788 pour le taux de participation au travail de la femme en milieu urbain à 70,533 pour le taux d'analphabétisme de la population féminine de 10 ans et plus.

Le meilleur profil (*cluster* 7), soit celui qui indique la phase la plus avancée du processus de valorisation du capital humain féminin, concerne 4 provinces. L'âge moyen de la femme au premier mariage est de 28,5 ans (3,6 ans de plus que l'âge moyen de tous les *clusters*), le taux de participation au travail de la femme en milieu urbain est de 26,6% - quasiment le double par rapport à celui moyen de tous les *clusters* (15%) - et le taux de scolarisation des filles est de 79% (la moyenne des *clusters* étant de 57%). Aussi les variables que nous avons considérées de contexte vont dans la même direction: le taux d'analphabétisme féminin "n'est que" de 43.5% (66% pour l'ensemble des *clusters*), 9 logements sur 10 disposent d'eau potable et d'électricité (contre respectivement 4 et 5 sur 10 en moyenne pour l'ensemble des *clusters*).

L'indice synthétique de fécondité, de l'ordre de 1,9 enfants par femme, signale que le *cluster* est formé de provinces qui ont désormais atteint la phase finale du processus de transition démographique. Leur taux moyen d'urbanisation avoisine 100%. En l'occurrence il s'agit des provinces de Fès Jdid Dadbibagh, Marrakech-Médina, Mechouar de Casablanca et Rabat.

Les *clusters* 3 et 4, très proches du *cluster* n.7, comprennent 8 provinces, ayant elles aussi un niveau d'urbanisation moyen dépassant 90%, mais avec une diffusion d'eau potable et d'électricité dans les logements moins évidente et surtout avec un indice synthétique de fécondité qui, en moyenne, est encore au-dessus du niveau de remplacement. Les provinces qui forment ces deux *clusters* sont Ain Chock-Hayhassani, Al Fida- Derb Sultan, Casablanca – Anfa, Mohammedia, Salé et Ain Sebaa-Hay Mohamma, Ben M'Sick-Sidi Othma, Sidi Bernoussi-Zenata.

L'ensemble de ces trois *clusters* regroupe toute la région "Grand Casablanca", le *core* de la région de Marrakech et de celles de Fès et de Rabat-Salé.

Le *cluster* n.2, qui comprend 15 provinces avec une population globale égale à 22% du total national, s'écarte des *clusters* précédents quoique tous ses indicateurs soient encore orientés du côté positif par rapport aux valeurs moyennes de l'ensemble des *clusters*. Toutes les variables écologiques considérées signalent une condition féminine moins favorable que celle des *clusters* précédents, mais soulignent néanmoins un processus d'éloignement des conditions de retard. En fait il s'agit soit de provinces tampon autour du *core* des régions des *clusters* précédents (Fès Medina et Zouagha-My Yacoub autour du *core* de la région de Fès; Marrakech-Menara et Sisi Youssef Ben Ali autour du *core* de la région de Marrakech) soit des provinces qui s'insinuent dans la bande territoriale allant de la banlieue de Rabat à Fès (Scirate Temara, Al Ismailia, Meknès-El Menzeh). A ces provinces s'ajoutent celles d'Agadir, le long de la région côtière au sud, de Tanger

Tableau 5 - Profils des clusters selon les variables utilisées

Cluster	Nombre de provinces	Taux d'urbanisation (%)	ISF (indice Synthétique de Fécondité)	Age de la femme au premier mariage	Taux d'analphabétisme des femmes de dix ans et plus (%)	Taux de scolarisation de filles des 8 à 13 ans (%)	Taux urbain de participation féminine au travail (%)	Pourcentage de logements disposant d'eau potable	Pourcentage de logements équipés d'électricité	Nombre d'habitants par personnel paramédical travaillant dans les services sanitaires publics	Population (en milliers) en 1999
1	9	62,1	4,3	22,8	66,6	62,6	10,3	38,6	61,2	1.979	1.169
2	15	76,3	3,0	25,6	59,2	67,4	15,4	53,8	63,4	2.623	6.162
3	3	91,9	2,4	27,1	42,8	86,9	22,1	72,5	73,7	7.607	1.644
4	5	95,5	2,3	27,6	42,8	82,8	24,8	79,4	83,0	5.036	2.469
5	12	15,8	4,6	23,3	87,2	29,4	10,1	14,8	19,9	2.877	5.607
6	17	36,3	3,5	24,7	74,3	46,0	13,9	31,4	37,9	2.652	10.027
7	4	98,7	1,9	28,9	43,5	78,8	26,6	88,4	91,8	1.645	1.160
Moyenne des clusters		56,3	3,5	24,9	66,4	56,9	15,0	43,6	52,1	2.944	28.238

et Tétouan à l'extrême limite ouest et, enfin, la zone nord-est qui regroupe les provinces contigües de Berkane, Taourit et Oujda-Angad.

Dans tous les *clusters* restants, les variables écologiques indiquent en général des situations de la condition féminine au-dessous de celle moyenne de l'ensemble des *clusters*. Aucune des variables, ni celles qui sont l'expression du statut de la femme ni celles plus étroitement de contexte, contrastent l'aggravation générale.

Le *cluster* 6 compte un groupe nombreux de provinces (17)¹⁴ qui s'étendent dans la zone "centre" et "nord-ouest" du Maroc et qui comprennent outre un tiers de la population marocaine. L'ensemble de ces provinces forme une sorte de grande aire périphérique avoisinant les provinces des *clusters* précédents qui constituent le *core* et l'arrière-pays le plus immédiat des régions dont les variables écologiques expriment un développement de la femme relativement meilleur: une vaste zone qui glisse jusqu'à la partie marginale des territoires de l'est et du sud.

Ce *cluster* enregistre un taux d'urbanisation de 36%, soit un peu plus d'un tiers du niveau d'urbanisation des trois *clusters* précédents, un niveau d'analphabétisme qui touche presque trois quarts des femmes, une scolarisation des jeunes filles qui n'arrive pas à 50%, un taux d'activité féminine urbain s'arrêtant à 14% et enfin un indice synthétique de fécondité (3,5) et un âge moyen de la femme au premier mariage (24,7) qui sont l'expression d'un processus de transition qui n'a pas encore atteint sa phase finale.

Le *cluster* 1 comprend 9 provinces¹⁵ avec une population qui est à peine 4% du total. Il s'agit de provinces qui occupent de vastes territoires désertiques à l'extrême sud et des zones les plus à l'est du pays. Ce *cluster* est caractérisé par une urbanisation relativement élevée (62%) mais sa nature doit être cependant interprétée à la lumière des caractéristiques morphologiques du territoire. Ceci explique probablement le fait que l'indice synthétique de fécondité est très élevé (4,3), que l'âge moyen au premier mariage de la femme est relativement bas (22,8) et que la participation de la femme au travail en milieu urbain est tout à fait marginale (10,3%), autant de marques ayant trait à une société encore fortement traditionnelle.

Mais c'est dans le *cluster* n.5 (qui regroupe 20% de la population totale nationale) que les variables écologiques présentent une valence fortement négative, à tel point que l'on est amené à penser que les femmes marocaines vivent dans des

¹⁴ Il s'agit des provinces de: Al Hoceima, Ben Slimane, Béni Mellal, El Hajeb, El Jadida, Ifrane, Kénitra, Khémisset, Khénifra, Larache, Nador, Safi, Sefrou, Settat, Sidi-Kacem, Taza, Tiznit.

¹⁵ Il s'agit des provinces de: Assa-Zag, Boujdour, Errachidia, Es-Semara, Figuig, Guelmim, Jerada, Oued Ed-Dahab-Aouss, Tan-Tan.

contextes provinciaux de retard absolu qui semble exclure les femmes d'un contact quelconque avec la modernité. L'indice synthétique de fécondité est de l'ordre de 4,6 enfants par femme, l'âge moyen au premier mariage de la femme est de 23 ans, à peine une femme sur 10 est sur le marché du travail en milieu urbain, l'analphabétisme touche 9 femmes sur 10 et moins de 3 filles sur 10 fréquentent le premier cycle de l'enseignement fondamental. Les niveaux des variables de contexte se situent sur cette même ligne et soulignent le niveau de pesanteur des travaux domestiques de la femme. Ces femmes vivent dans des réalités territoriales où les établissements y sont rares (le taux d'urbanisation n'est que de 16%) et dans lesquels en moyenne seulement 14 logements sur 100 disposent d'eau potable et moins de 20 sur 100 d'électricité.

Les 12 provinces¹⁶ de ce *cluster* sont situées, spatialement, dans la région centrale et le centre-est du pays et dans les zones les plus montueuses du Rif au nord.

6. Distribution des *clusters* dans les régions économiques

Les autorités marocaines ont découpé le territoire du pays dans des régions économiques spécialement conçues pour la réalisation des plans quinquennaux de développement économique et social. Déjà en 1984, sa Majesté le Roi avait annoncé que les institutions constitutionnelles du royaume devaient s'appuyer sur "des structures régionales ayant des compétences législatives, financières et administratives". La révision constitutionnelle de 1992 a élevé la région au statut de collectivité territoriale. Jusqu'en 1997, les régions économiques ne représentaient qu'un découpage du territoire permettant de plus efficaces interventions de planification économique et territoriale gérées au niveau central. Depuis 1997 les régions sont devenues 16 et devront revêtir le rôle de véritables administrations territoriales auxquelles la loi a attribué des compétences spécifiques en matière d'élaboration de plans de développement économique et social et de planification du territoire (Ahkkaoui, 1999).

Dans la dernière partie de notre étude, nous souhaitons analyser de quelle façon les *clusters* – qui sont l'expression des différents niveaux que le statut de la femme a atteint dans les provinces – se distribuent à l'intérieur des 7 zones économiques (tableaux nn. 6, 6a, 6b).

¹⁶ Il s'agit des provinces de: Al Haouz, Azzilal, Boulemane, Chefchaouen, Chichaoua, Chtouka-Ait Baha, El Kelaa des Sraghna, Essaouira, Ouarzazate-Zagora, Taounate, Taroudannt, Tata.

Le "Sud", une vaste région qui avec ses 14 provinces couvre 55% du territoire marocain et regroupe 13% de la population (Ministère des Affaires Economiques et Sociales, Direction de la Statistique, 1991), est occupé de *clusters* caractérisés de variables écologiques provinciales ayant des valeurs moins favorables au statut de la femme. La moitié de la population de cette région réside dans des provinces du *cluster* 5 où les indicateurs affichent les signes d'un retard profond et seulement un quart du total vit dans des provinces (*cluster* n. 2) situées à la périphérie des *core* les plus développés.

En remontant vers le Nord on rencontre le Tensfit, une région beaucoup plus compacte et densément peuplée par rapport à celle précédente. Elle regroupe 8 provinces et accueille 13,4% de la population du pays sur une superficie qui couvre à peine 5,4% de l'ensemble du territoire. Ainsi que celui précédent, le profil de cette région est fortement connoté par des *clusters* ayant des variables écologiques à valence nettement négative en ce qui concerne la condition de la femme: quatre provinces (la moitié) appartiennent au *cluster* n.4 et une au *cluster* n.6, avec une population égale – respectivement - à la moitié et à plus d'un cinquième de l'ensemble de la région. Seulement les trois provinces restantes, avec une population globale égale à 1/4 environ de celle régionale, font partie de *clusters* (une du n.7 et deux du n.2) qui enregistrent des valeurs des indicateurs avec une signification positive par rapport aux autres *clusters*. En fait il s'agit des provinces *core* de la région (Marrakech Médina) ou immédiatement adjacentes au *core* même (Marrakech Menara et Sidi Youssef Ben Ali) qui expriment dans les variables écologiques une condition féminine plus éloignée des conditions de retard et avec des potentialités de promotion.

Les deux régions "Centre" et "Nord-Ouest" ont un profil, d'après les *clusters*, assez semblable et peuvent, de ce fait, être analysées – par approximation – conjointement. Globalement elles regroupent 24 provinces, soit 48% de la population féminine marocaine sur une superficie égale à 10% de l'ensemble du pays. Il s'agit de la zone territoriale la plus densément peuplée comprenant les plus grands centres urbains de la côte du pays (Casablanca, Rabat, Kenitra, Tanger). Dans ces deux régions, le *cluster* n.5, celui qui signale des situations de retard important, est pratiquement absent. En revanche, toutes les provinces des *clusters* nn. 3 et 4 et deux provinces (sur quatre) du *cluster* n.7, soit des *clusters* où les valeurs moyennes des indicateurs provinciaux du statut de la femme sont dans l'absolu les plus favorables, sont présentes.

Les 11 provinces des *clusters* "les plus positifs" comprennent 35% de la population de l'ensemble du pays. Cependant, plus des 2/5 des femmes de ces deux régions résident dans des provinces du *cluster* n.6 qui affiche des valeurs des variables écologiques à valence négative, bien que faible. A signaler que la région

économique “Centre” montre un profil des *clusters* relativement meilleur que celui de la région économique “Nord-Ouest” (il suffit d’observer que sur 8 provinces qui forment les *clusters* nn. 3 et 4, sept appartiennent à la région “Centre”).

Ce qui ressort de façon évidente c’est que même dans les deux régions économiques les plus centrales et développées, dès qu’on s’éloigne des provinces qui sont le coeur du système territorial, on rencontre des zones qui accueillent des parts importantes de population et qui présentent, dans les variables écologiques, des signes de malaise et de difficulté dans le développement humain de la femme. Sans nul doute le malaise et les difficultés se radicalisent au fur et à mesure qu’on se déplace vers les provinces plus à l’écart du système territorial marocain. Un simple coup d’oeil au tableau n.6 allant en succession de la région “Centre-Nord” à celle de l’“Oriental” à celle du “Centre-Sud”, permet d’observer combien l’importance des provinces faisant partie de *clusters* qui signalent des variables écologiques dont les niveaux ont une signification négative plus ou moins évidente pour la condition de la femme, augmente au fur et à mesure. Globalement ces trois régions occupent 29% de la superficie du territoire marocain et comprennent 25% de la population de l’ensemble du pays.

7. Conclusion

L’optique de genre qui a caractérisé notre étude sur la réalité marocaine, trouve sa justification dans la conviction que la profondeur des déséquilibres territoriaux dans le développement humain est scandée de façon efficace par le degré de discrimination de la femme dans le système économique social et politique.

Il s’agit de discriminations dans la protection juridique, dans les rapports familiaux, dans l’accès au système scolaire et formatif et aux soins médicaux, dans l’intégration dans l’activité économique, dans la participation à la prise de décisions dans le domaine administratif et politique, autant de discriminations qui laissent la femme en marge du processus de développement et qui l’empêchent de satisfaire le besoin, propre de chaque être humain, de dilater la liberté de choix des projets de vie.

Les inégalités de genre sont la plus efficace expression de synthèse de tous les dualismes qui sillonnent la société, car tous en sont traversés: dualismes entre types de vie, entre ville et campagne, dans l’organisation et dans la disponibilité des infrastructures et des services sur le territoire, dans la participation à la vie politique. De plus, leur ampleur représente aussi la mesure du niveau de démocratie qu’un pays a atteint.

Dans notre étude nous n'avons cueilli qu' "à contre-jour" les différentes conditions de la femme marocaine dans les diverses réalités territoriales. Nous avons classifié les provinces sur la base de variables écologiques liées à certaines dimensions "conceptuelles" du statut de la femme et c'est à partir de cette base que nous avons évalué les déséquilibres territoriaux dans le développement humain. De ce fait, il convient d'éviter le risque d'une distorsion écologique dans l'interprétation des résultats, à savoir tirer des conclusions sur les conditions individuelles à partir d'observations agrégées (Courgeau, 1999). Ce ne sont pas des données individuelles qui ont été utilisées mais celles agrégées, les unités d'observation n'ont pas été les individus mais les provinces, l'approche est de type macro et non pas micro.

Ainsi que nous l'avons noté, le développement humain au Maroc suit avec retard la croissance économique. Et dans ce processus c'est surtout la femme qui est pénalisée. Les indicateurs ont démontré que le degré de pénalisation varie d'une province à l'autre. Les modèles de régression ont mis en évidence que la variable taux d'analphabétisme féminin est celle qui, plus que toute autre parmi celles utilisées, explique la variabilité du statut de la femme des provinces (exprimé par les variables âge moyen au premier mariage de la femme, participation au marché du travail en milieu urbain et scolarisation fondamentale des filles).

Notre étude confirme que l'alphabétisation est le facteur clé sur lequel agir pour enclencher des processus de modernisation qui, en passant par les femmes, se diffusent dans l'ensemble de la société. La scolarisation des jeunes filles est entravée par la faible alphabétisation des générations adultes. Le taux élevé d'analphabétisme féminin affaiblit considérablement la valeur attribuée à l'instruction de la femme, même lorsqu'elle concerne les jeunes générations. C'est comme si un cercle vicieux où l'analphabétisme se reproduit, s'instaurait. On relève que "l'attitude négative au regard de l'école s'explique par la conception qu'ont certaines familles du rôle et de la fonction de la femme dans la société. En vertu de cette conception, la fille se trouve réduite à sa fonction d'épouse et de mère L'école a en effet pour objet de préparer la fille à un destin transcendant la sphère familiale, et par conséquent autre que celui envisagé par ses parents" (Hqieq, 1999).

La *cluster analysis* a permis de découper le territoire du Maroc en sept groupes de provinces classés selon le niveau de développement humain féminin.

Les résultats les plus importants sont au nombre de trois. En premier lieu l'analyse a relevé une très forte différenciation parmi les groupes de provinces.

En deuxième lieu, des niveaux acceptables de la condition féminine, exprimée par les variables écologiques choisies, n'ont été relevés que dans des aires territoriales limitées appartenant toutes, sans exception, à des provinces *core* des régions

économiques les plus développées, à savoir des provinces totalement urbaines dans lesquelles la modernisation a désormais gagné toutes les couches de la société. Mais ces provinces ne regroupent que 18% de la population. Il suffit de s'éloigner des *core* pour que les indicateurs provinciaux dénoncent une aggravation rapide de la condition féminine.

En troisième lieu, l'analyse a identifié une aire territorialement très vaste, où les établissements sont très rares mais où 1/4 des marocaines vivent et où les indicateurs provinciaux dénoncent une condition féminine extrêmement défavorisée: l'analphabétisme touche neuf femmes sur dix, moins de trois filles sur dix fréquentent le premier cycle de l'enseignement, une femme à peine sur 10 est sur le marché du travail. De fait, il s'agit de provinces encore en pleine transition démographique.

La persistance d'un statut d'infériorité de la femme dans la société marocaine inquiète de façon constante les spécialistes marocains et les autorités gouvernementales en tant qu'obstacle au développement matériel – outre qu'impératif de justice sociale. Dans les documents et les études les plus récents, on souligne constamment qu'un statut fragile de la femme est un obstacle réel à son rôle de "pivot" dans des secteurs fondamentaux tels que l'éducation, la santé, le bien-être des individus et de la communauté ainsi que le développement humain et économique (Ministère de la Prévision Economique et du Plan, Direction de la Statistique 1999, Ministère de la Prévision Economique et du Plan, CERED, 1998; Ministère de Chargé de la Population, CERED 1996; Ministère de la Prévision Economique et du Plan, CERED 1999).

Bien que la condition de la femme ait connu des changements associés à la transition démographique, on reconnaît que "l'implication des femmes dans le développement, la reconnaissance de leurs apports et leurs droits ainsi que leur participation à la prise de décision restent faibles. Leur situation juridique reste imprégnée par une certaine dualité entre les éléments d'inspiration religieuse et ceux qui figurent dans la Constitution" (Chaouai, 1999, p. 145).

De toute évidence on ne peut que partager ces inquiétudes. Nous espérons que le Projet de Stratégie Nationale de Promotion de la Femme, élaboré en 1997 par le Maroc, se traduira par des programmes d'action concrets dans le cadre de politiques publiques.

Fig 1

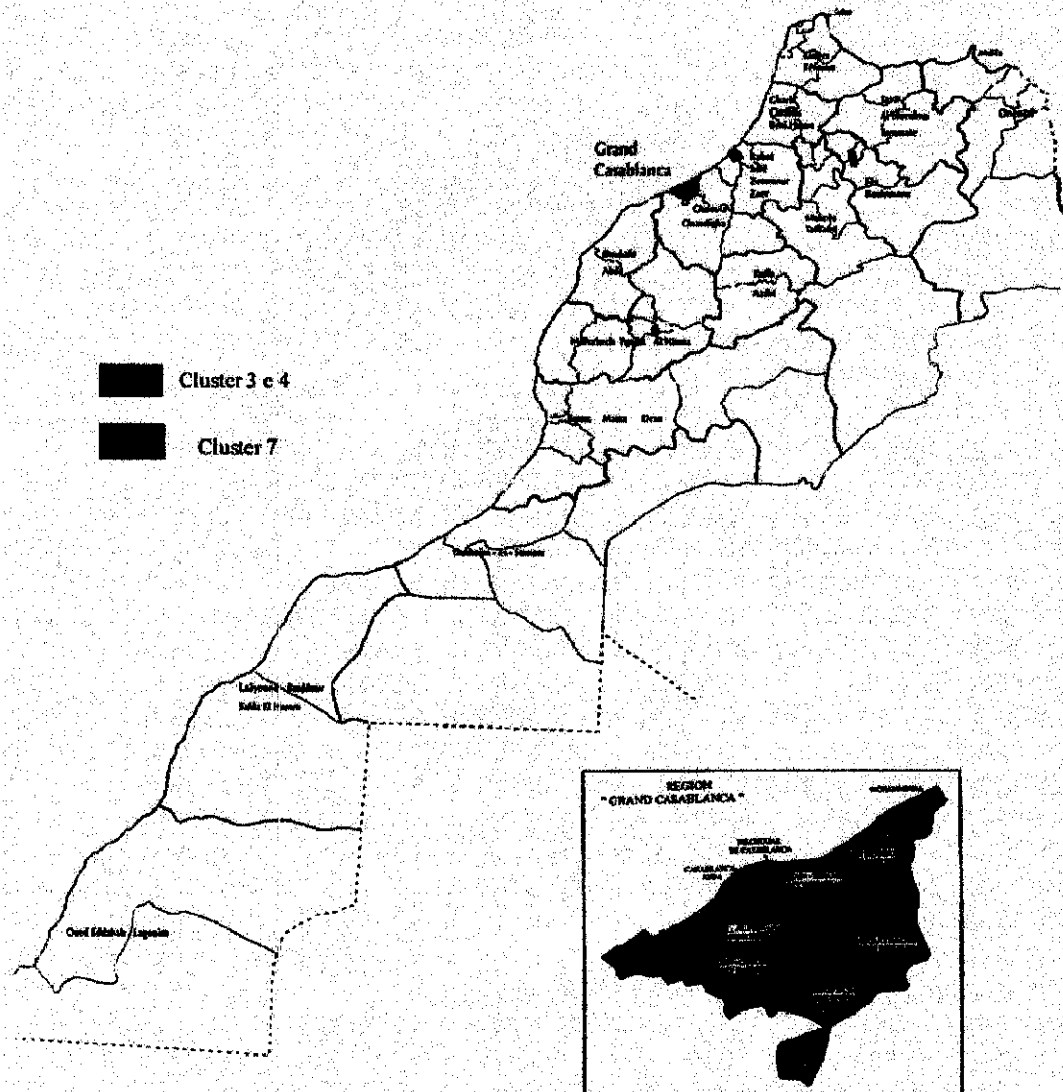


Fig 2

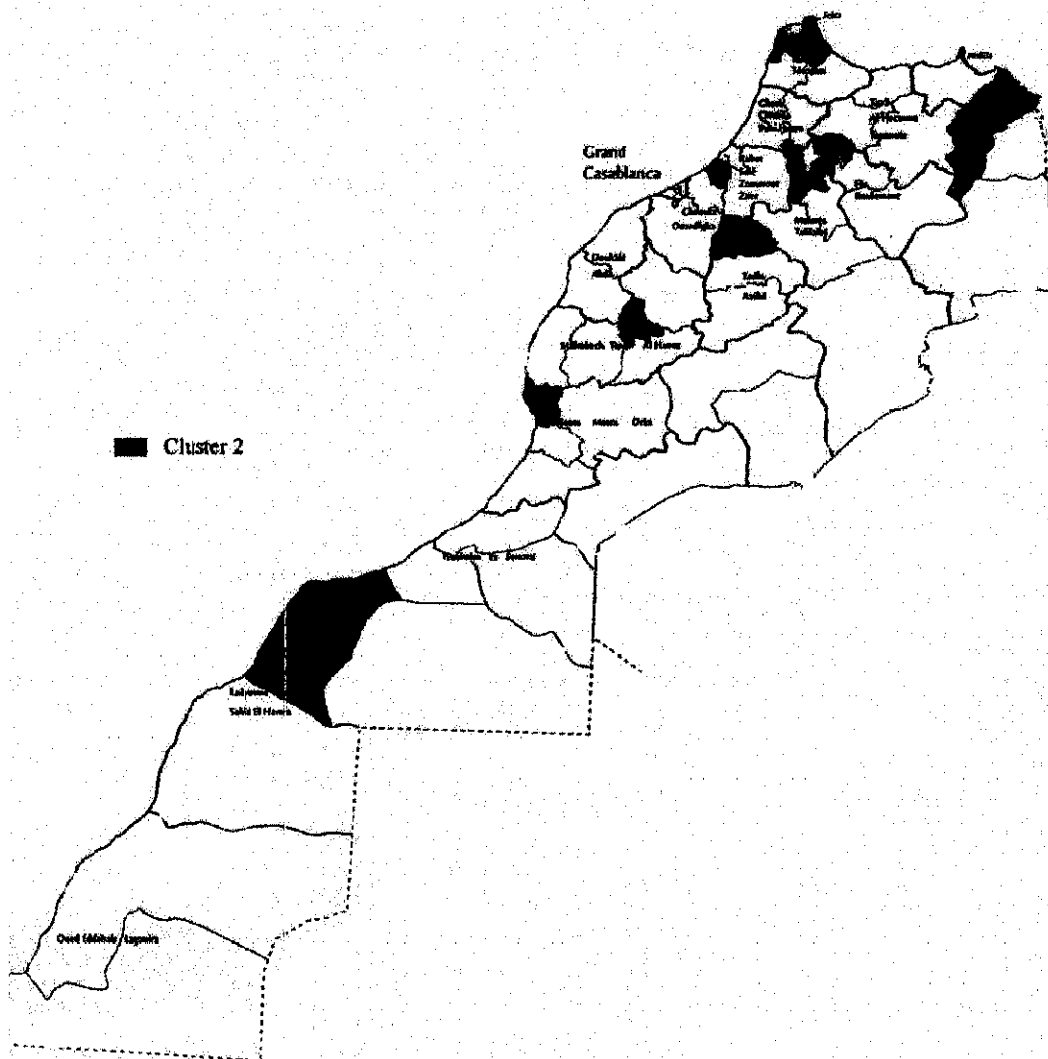


Fig 3

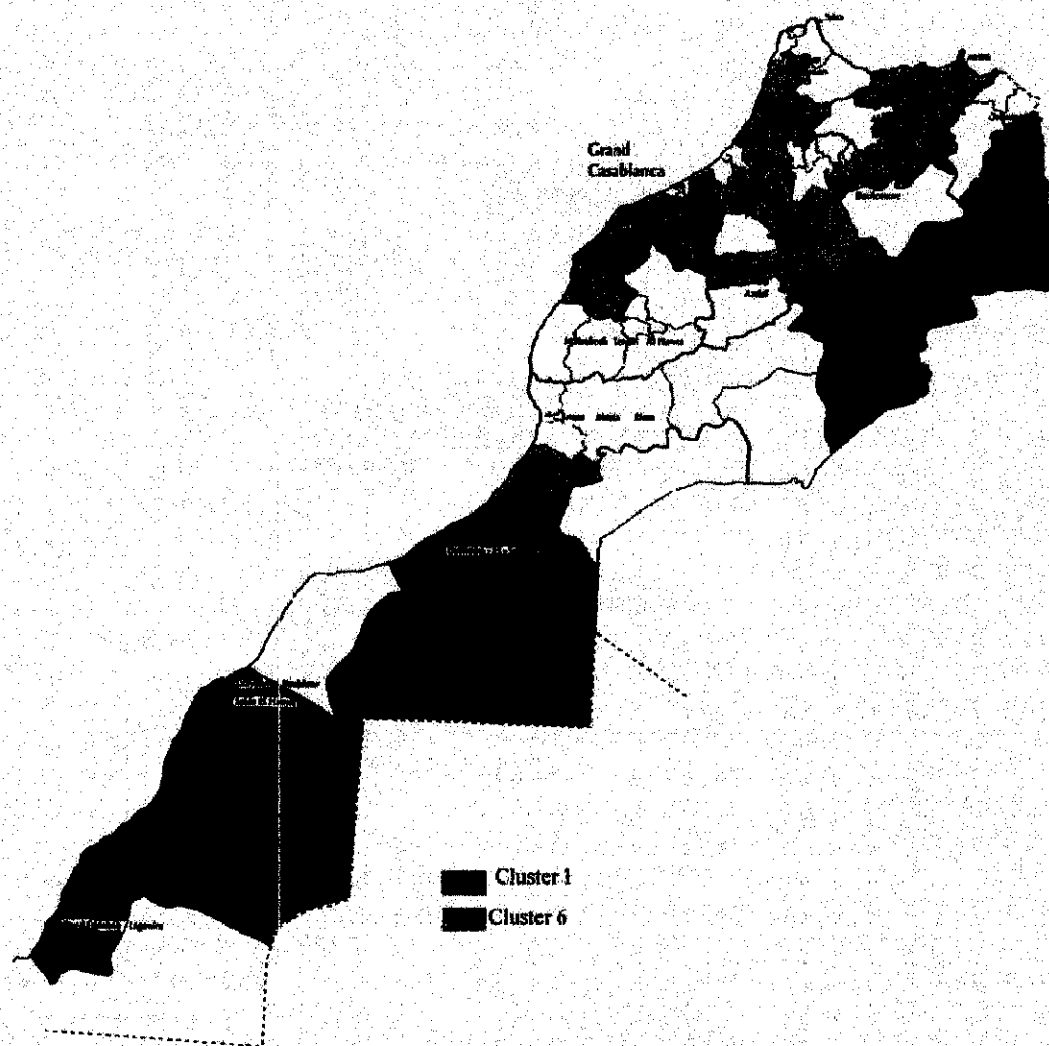
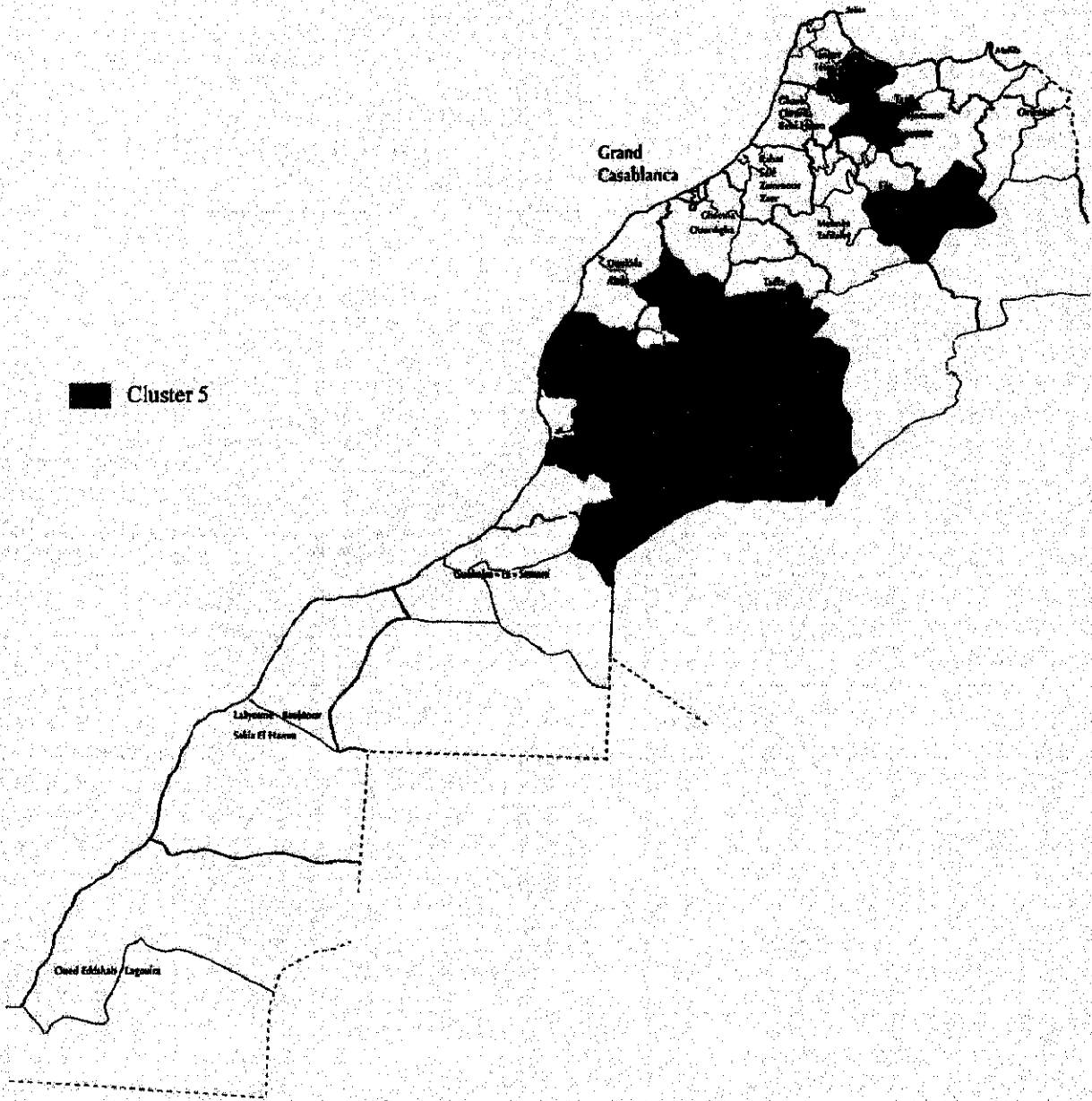


Figura 4



References bibliographiques

Akkaoui A. 1999, *Regionalisation et Développement au Maroc*, in Ministère de la Prévision Economique et du Plan, Population et Développement au Maroc, Rabat, pp. 411-424

Chaouai A., 1999. *Promotion des femmes et condition de la femme, Genre et promotion des femmes*, in Ministère de la Prévision Economique et du Plan, Population et développement au Maroc, Rabat, pp. 145-158

Courgeau D. 1999. *De l'intérêt des analyses multi-niveaux pour l'explication en démographie*, in Chaire Quetelet 1997, *Théories, paradigmes et courants explicatifs en démographie*, l'Harmattan, Louvain-la-Neuve, pp.93-115

Fabbris L. 1990, *Analisi esplorativa di dati multidimensionali*, CLEUP Editore Padova

Hqieq F., 1999. *La petite fille*, in Ministère de la Prévision Economique et du Plan, *Population et développement au Maroc*, Rabat, pp. 159-168

Ministère de la Prévision Economique et du Plan, Direction de la Statistique, 2000. *Annuaire Statistique du Maroc 2000*, Rabat

Ministère de la Prévision Economique et du Plan, 1999. *Approche multisectorielle de la politique de population*, CERED, Rabat

Ministère Chargé de la Population, 1996. *Famille au Maroc Les réseaux de solidarité familiale*, CERED, Rabat

Ministère de la Prévision Economique et du Plan, 1998. *Genre et développement: Aspects socio-démographiques et culturels de la différenciation sexuelle*, CERED, Rabat

Ministère de la Prévision Economique et du Plan 2000. *Le indicateurs de suivi et d'évaluation de la politique de la population au Maroc*, CERED, Rabat

Ministère del la Prévision Economique et du Plan, Direction de la Statistique, 1999. *Les indicateurs sociaux*, Rabat

Ministère des Affaires Economiques et Sociales, Diréction de la Statistique, 1991. *Le Maroc en chiffres*, Rabat

Ministère de la Prévision Economique et du Plan, Diréction de la Statistique, 1999. *Le Maroc en chiffres*, Rabat

Ministère del la Prévision Economique et du Plan, Diréction del la Statistique, 1999. *Les emplois du temps de la femme au Maroc*, Rabat

Ministère del la Prévision Economique et du Plan, Diréction de la Statistique, 1999. *Population et développement au Maroc*, Rabat

Ministère del la Prévision Economique et du Plan, 2000. *Situation socio-economique et défis démographiques au Maroc*, CERED, Rabat

PNUD, 2000. *Rapport Mondial sur le developement Humain 2000*, DeBoeck & Larcie, Parigi, Bruxelles

ROYAUME DU MAROC, DIRECTION DE LA STATISTIQUE, *Recensement Général de la Population et de l'Habitant 1994*, CD-Rom

Secretariat d'Etat à la Population, 2000. *Maroc - Rapport National sur le Développement Humain 1997*, PNUD, Rabat

Secretariat d'Etat à la Population, 1997. *Situation et Perspectives Démographiques du Maroc*, CERED, Rabat

U.N. 1999. *Maroc Bilan Commun de Pays*, U.S. Graphic, Rabat

Veron J. 1999. *Il posto delle donne*, Il Mulino, Bologna

Veron J. 1995. *Popolazione e sviluppo*, Il Mulino, Bologna